

Rapport du Président

Commission permanente du
lundi 25 janvier 2021
N° CP-2021-1-8-3

8^{ème} Commission

Commission de l'efficacité financière et de la performance administrative

Service instructeur

Service budget et dette

Service consulté

GARANTIES D'EMPRUNTS - ORGANISMES DE CONSTRUCTION - ALSACE HABITAT ET D'APPROBATION DES TERMES DU PROJET DE CONVENTION DE GARANTIE À CONCLURE

Résumé : Le présent rapport propose à la Commission permanente :

- d'accorder une garantie d'emprunt pour un prêt souscrit par Alsace Habitat pour des opérations de réhabilitations de logements sociaux situés dans diverses communes ;
- d'approuver les termes des projets de conventions à conclure pour la mise en œuvre de cette décision.

La présente demande de garantie est présentée dans le cadre de la convention d'objectifs conclue le 8 octobre 2018 entre le Département du Bas-Rhin et OPUS 67 pour la mise en œuvre de la Politique Départementale de l'Habitat.

OPUS 67 a fait l'objet d'une fusion absorption par Alsace Habitat au 1er janvier 2020.

Alsace Habitat sollicite la garantie de la Collectivité européenne d'Alsace, à hauteur de 100%, pour un emprunt d'un montant de 6 515 000 € contracté auprès de La Banque Postale et destiné à financer l'opération de réhabilitation de logements situés à Saverne et Haguenau.

L'emprunt sera réalisé auprès de La Banque Postale dans les conditions suivantes :

- Durée totale du prêt : 25 ans
- Taux fixe : 0,95%
- Mode d'amortissement : échéances constantes
- Périodicité : trimestrielle

En conclusion, nous vous proposons d'accorder la garantie de la Collectivité à Alsace Habitat à hauteur de 100%, pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 6 515 000 € contracté auprès de La Banque Postale et destiné à financer l'opération de réhabilitation de logements situés à Saverne et Haguenau et d'approuver les termes du projet de convention à conclure pour la mise en œuvre de cette décision.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Bierry', with a stylized flourish at the end.

Frédéric BIERRY